

Programme des formations

Aborder toutes les facettes
de la gestion des ASBL



**JURIDIQUE &
ADMIN'**



**COMPTA &
FINANCE**



RH



COM'

2019

ideji ASBL, le monde associatif bouge

ideji, la genèse

L'ASBL ideji a été créée en 1987 par des travailleurs issus d'une autre association active dans le secteur de l'information jeunesse. Du choc de leurs idées et de leur volonté de professionnaliser le secteur, est née IDJ (Information, Documentation, Jeunesse).

ideji, information et action

Très vite, l'association a vu son public se diversifier et s'est alors clairement redéfinie comme un service d'information aux jeunes mais aussi aux familles, aux seniors et aux acteurs du monde associatif.

Après 5 ans de travail minutieux de récolte et de traitement d'information, nos premiers guides papier paraissent. Les guides des Loisirs actifs en Brabant wallon puis à Bruxelles seront suivis de beaucoup d'autres au fil des ans : Guide des sports, Bruxelles en vacances, Seniors futés etc.

ideji, le monde associatif bouge

A partir de 1996, ce sont les acteurs du monde associatif eux-mêmes qui sont venus spontanément vers ideji pour demander des conseils relatifs à la gestion associative. Une occasion pour ideji de mettre à profit son expérience et sa connaissance du secteur pour aider les porteurs de projet dans leur démarche.

En 2002, le législateur réforme profondément la loi sur les ASBL. Les rendez-vous se succèdent et des conférences-débats sont organisées, de 2004 à 2006, à la demande du Parlement de la Communauté française.

Afin de répondre aux enjeux de plus en plus complexes auxquels doit faire face le secteur associatif, ideji a peu à peu étoffé son offre de services destinée à rendre ce secteur plus autonome. A travers des activités d'informations, de formations et de suivis individuels, ideji s'efforce de donner aux acteurs associatifs les compétences de gestion dont ils ont besoin pour mener à bien leurs projets.

Nos domaines de formation

Vous vous apprêtez à vous lancer dans un projet associatif et souhaitez acquérir des outils pour la gestion de celui-ci ? Vous êtes impliqué dans une ASBL en tant que volontaire, travailleur, membre d'une assemblée générale ou administrateur ?

L'ASBL idéjia a élaboré un tout nouveau catalogue de formations, destiné à renforcer vos connaissances. Afin de répondre à vos attentes, nous avons structuré ce programme autour de quatre domaines clés de la vie associative.

JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Ce volet s'intéresse aux obligations légales et administratives dans le respect des bonnes pratiques de la gouvernance de votre association.

COMPTABILITE ET FINANCE

Ce volet est axé sur l'apprentissage des différentes composantes de la gestion financière de votre ASBL.

RESSOURCES HUMAINES

Ce volet aborde tous les aspects inhérents à la gestion du personnel, à la mobilisation de celui-ci autour du projet de l'association, à la communication entre le personnel et la direction, etc.

COMMUNICATION

Ce volet regroupe un panel d'outils nécessaires au positionnement et/ou à la visibilité de votre ASBL.

Quel que soit l'état d'avancement de vos projets, nos formations vous apporteront des solutions concrètes.

Nos objectifs pédagogiques

Trois phases fondamentales que nous impulsions dans toutes nos formations

- ÉCOUTE, attentive, réceptive, respectueuse
- RÉFLEXION, personnelle, en groupe, pour exercer son discernement
- ASSIMILATION, INTÉGRATION, par la mise en pratique

Nos pratiques pédagogiques

- Donner les objectifs de la formation et décrire son déroulement aux apprenants
- Alternier des apports théoriques par les exposés du formateur et le partage d'expériences par les échanges ainsi que les débats dans le groupe
- Rendre les participants acteurs et responsables de leur apprentissage
- Construire des ponts entre expériences professionnelles passées et futures des apprenants
- Appliquer les apprentissages immédiatement
- Évaluer régulièrement les acquis

Des formations adaptées aux différents stades d'avancement de vos projets

Pour vous orienter plus facilement, nous avons mentionné, pour chaque formation, le stade de développement du projet associatif pour lequel elle est la plus indiquée :

CRÉER *

Comprendre les étapes clés de la création d'une ASBL, définir les actions prioritaires, évaluer les compétences à acquérir. Ces formations s'adressent prioritairement aux porteurs de projets, aux membres des assemblées générales ou aux administrateurs.

GÉRER **

Acquérir les compétences essentielles, comprendre les règles et les obligations administratives et fiscales, poser les bases d'une gestion saine. Ces formations s'adressent prioritairement à des administrateurs ou des travailleurs du monde associatif.

CONSOLIDER ***

Approfondir ses connaissances, apprendre les meilleures pratiques, choisir les outils et processus les mieux adaptés à la gestion de vos projets. Ces formations s'adressent prioritairement à des administrateurs ou à des travailleurs proches de l'équipe de direction ou se destinant à de telles fonctions.

Table des matières

JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Choisir la forme juridique de votre projet

ASBL, indépendant ou société ? . . . p. 8

Les statuts de votre ASBL

Rédaction des statuts et formalités . . . p. 9

Maîtriser le fonctionnement de votre ASBL

Organes de gestion (CA & AG) . . p. 10

Être membre ou administrateur au sein de votre ASBL

Quelle responsabilité ? . . p. 11

COMPTABILITÉ ET FINANCE

Construire le budget de votre ASBL

Outil de pilotage de la gestion financière . . p. 13

Établir la comptabilité simplifiée de votre ASBL

Outils comptables d'une petite ASBL . . p. 14

Entreprendre une recherche de financements efficace

Tour d'horizon des pistes de financements et stratégie de communication . . p. 15

Recourir au crowdfunding pour financer votre projet

Comment réussir votre campagne ? . . p. 16

Comprendre le fonctionnement de la comptabilité en partie double

Une comptabilité au service de votre ASBL . . p. 17

RESSOURCES HUMAINES

Gérer les contrats de travail au sein de votre ASBL

Les droits et obligations liés aux contrats de travail . . p. 19

Volontaire ou travailleur associatif ? Quelles différences ?

Engager des volontaires ou des travailleurs associatifs au sein de votre ASBL . . p. 20

Être employeur au sein d'une ASBL

Les aides à l'emploi et les questions relatives aux salaires . . p. 21

La réglementation du travail appliquée à votre ASBL

Règlement de travail . . p. 22

Adapter votre pratique à la législation sur les données personnelles

Séances pratiques de mise en conformité au RGPD . . p. 24

Préparer la conception du site internet de votre ASBL

Les questions à se poser . . p. 25

Créer le site internet de votre ASBL

Exploiter le potentiel de Joomla! . . p. 26

Communiquer efficacement sur internet

Outils web et réseaux sociaux . . p. 27

Nos formations en un coup d'œil . . p. 28

Informations pratiques . . p. 29

Service conseil aux ASBL . . p. 30

JURIDIQUE & ADMINISTRATIF

Choisir la forme juridique de votre projet <i>ASBL, indépendant ou société ?</i>	8
Créer votre ASBL <i>Rédaction des statuts et formalités</i>	9
Maîtriser le fonctionnement de votre ASBL <i>Organes de gestion (CA & AG)</i>	10
Être membre ou administrateur au sein de votre ASBL <i>Quelle responsabilité ?</i>	11

Choisir la forme juridique de votre projet



ASBL ou ... ?

Vous avez une idée de projet ? Vous rêvez de démarrer votre activité ? Vous souhaitez agir dans une finalité de service à la collectivité plutôt que de profit ?

Avant de vous lancer, se posera inévitablement la question de la configuration juridique qui conviendra le mieux à votre projet : ASBL ? Association de fait ? AISBL ? Société à finalité sociale ? ONG ? Fondation ?

En une matinée, ce tour d'horizon des différentes possibilités offertes vous permettra de choisir en connaissance de cause et d'adapter au mieux l'exercice de votre activité aux besoins de votre projet.

Programme

- Revue des enjeux liés au choix du statut
- Revue des diverses formes juridiques.

Dates

17 janvier 2019
22 octobre 2019

de 9h30 à 13h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

45 EUR

Tarif réduit 35 EUR
Voir informations pratiques p.29

Les statuts de votre ASBL

Rédaction des statuts et formalités



Après la définition et l'étude de faisabilité de votre projet, la rédaction des statuts est l'une des premières étapes de la création d'une ASBL. Les statuts, véritable outil de fonctionnement, doivent être suffisamment clairs pour vous permettre de comprendre comment elle doit fonctionner mais aussi répondre à ses obligations annuelles.

Programme

- Les mentions obligatoires prévues par la loi sur les ASBL :
 - Les membres : quels droits et obligations ? Quelle(s) modalité(s) d'admission ?
 - L'assemblée générale : quelles sont ses compétences ? Comment la convoquer ?
 - Le conseil d'administration : quelles sont ses prérogatives ? Qui le compose ? Comment agit-il ? Peut-il déléguer certains de ses pouvoirs ?
- La constitution d'une ASBL : assemblée générale constitutive, formalités de publication au Moniteur belge
- Les actes d'administration quotidienne et les obligations annuelles des ASBL

Dates

24 janvier 2019
7 mai 2019
5 novembre 2019

de 9h30 à 16h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR
Tarif réduit 75 EUR
Voir informations pratiques p.29

Maîtriser le fonctionnement de votre ASBL

Organes de gestion (CA & AG)



Passer de la théorie à la pratique, tel est l'objectif de cette formation qui aborde les questions de la vie d'une ASBL via l'étude de ses deux principaux organes de gestion : le conseil d'administration (CA) et l'assemblée générale (AG).

Pouvoirs, procédures, modes de convocation, quorums, votes, procès-verbaux, publications, seront abordés en une journée pour aller au bout des choses.

Programme

- Les réunions du conseil d'administration : convocation, tenue de la réunion, procès-verbaux, publicité
- Les assemblées générales : convocation, tenue de la réunion et modalités de vote, procès-verbaux, publicité
- Quelques types de décisions :
 - Nommer, révoquer, exclure, acter la démission d'un membre de l'assemblée générale ou d'un administrateur
 - Approuver les comptes et donner décharge aux administrateurs
 - Nommer un délégué à la gestion journalière et définir le contenu de son travail
 - Dissoudre
- Publier les actes au Moniteur belge

Prérequis

Cette formation s'appuie sur les statuts. Un exemplaire papier des statuts de votre ASBL est donc à apporter le jour même.

Dates

31 janvier 2019
14 novembre 2019

de 9h30 à 16h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR

Tarif réduit 75 EUR
Voir informations pratiques p.29

Être membre ou administrateur au sein de votre ASBL



Quelle responsabilité ?

Peu de gens occupant les fonctions de membre, d'administrateur ou de délégué à la gestion journalière connaissent l'étendue réelle des responsabilités qui leur incombent.

Tous sont tenus à plusieurs obligations légales, dont celle d'agir dans l'intérêt de la personne morale avec prudence et diligence. La responsabilité peut même résulter de leur inaction...

Une formation à suivre absolument et à mettre directement en application !

Programme

- Notions générales sur la responsabilité
- La responsabilité de l'ASBL
 - La responsabilité civile de l'ASBL
 - La responsabilité pénale de l'ASBL
- La responsabilité des membres
- La responsabilité des administrateurs
- La responsabilité des travailleurs salariés
- La responsabilité des volontaires

Dates

12 février 2019
19 novembre 2019

de 9h30 à 13h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

45 EUR

Tarif réduit 35 EUR
Voir informations pratiques p.29

COMPTABILITÉ & FINANCE

Construire le budget de votre ASBL <i>Outil de pilotage de la gestion financière</i>	13
Établir la comptabilité simplifiée de votre ASBL <i>Outils comptables d'une petite ASBL</i>	14
Entreprendre une recherche de financements efficace <i>Tour d'horizon des pistes de financements et stratégie de communication</i>	15
Recourir au crowdfunding pour financer votre projet <i>Comment réussir votre campagne ?</i>	16
Comprendre le fonctionnement de la comptabilité en partie double <i>Une comptabilité au service de votre ASBL</i>	17

Construire le budget de votre ASBL

Outil de pilotage de la gestion financière



Le budget, bien plus qu'une obligation légale est un outil précieux pour la gestion de votre ASBL. A partir de la stratégie de votre ASBL et de la manière dont elle va mettre en œuvre ses relations avec les parties prenantes : usagers, assemblée générale, conseil d'administration, pouvoirs publics, volontaires, donateurs,.. Le budget vous aidera au pilotage du projet, à la réunion des moyens nécessaires (humains, matériels, financiers) au bon déroulement de celui-ci.

L'approche budgétaire sera complétée par l'approche trésorerie. Le plan de trésorerie constitue un instrument de suivi de l'activité au mois le mois de l'organisation. L'évolution sera analysée (trimestriellement ou mensuellement) afin de permettre le pilotage de votre ASBL.

La formation partira des outils développés par les participants qui seront invités à apporter les outils budgétaires qu'ils utilisent.

Programme

- Analyser les forces et faiblesses de votre budget actuel
- Etablir et présenter un budget sur base de la réalité du fonctionnement et des objectifs de votre ASBL
- Identifier les bonnes pratiques en matière de construction budgétaire
- Construire un plan de trésorerie adapté à votre activité
- Construire le suivi budgétaire de votre organisation.

Dates

21 mars 2019
15 octobre 2019

de 9h30 à 16h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR

Tarif réduit 75 EUR
Voir informations pratiques p.29

Établir la comptabilité simplifiée de votre ASBL



Outils comptables d'une petite ASBL

En-dessous d'une certaine taille, les ASBL peuvent tenir une comptabilité dite "simplifiée" et déposer leurs comptes au greffe du tribunal de commerce plutôt qu'à la Banque nationale de Belgique (BNB). Cette comptabilité simplifiée est basée sur les mouvements de banque et prend la forme d'une comptabilité de liquidités et d'un état du patrimoine à déposer au greffe du tribunal de commerce.

À l'issue de cette formation, vous serez capable de préparer sous format Excel tous les documents nécessaires à l'approbation annuelle des comptes, leur dépôt au greffe du Tribunal de commerce et la préparation de la déclaration à l'impôt des personnes morales (IPM).

Programme

- Maîtriser un logiciel tableur afin d'établir les comptes "recettes et dépenses" d'une petite ASBL
- Créer un tableau d'amortissement d'un bien
- Établir une comptabilité des liquidités (entrées et sorties)
- Établir un état des dépenses et des recettes ainsi qu'un état du patrimoine
- Remplir les documents à envoyer au greffe du tribunal de commerce et aux impôts

Prérequis

Cette formation s'adresse uniquement aux petites ASBL, c'est-à-dire celles qui ne remplissent pas simultanément au moins deux des trois critères suivants :

- Moyenne annuelle du nombre de travailleurs occupés (en équivalents temps plein) : 5
- Total annuel des recettes, autres qu'exceptionnelles (hors TVA) : 312 500 euros
- Total du bilan : 1 249 500 euros

Dates

6 ET 13 février 2019

8 ET 15 mai 2019

11 ET 18 septembre 2019

de 9h00 à 12h30 (deux matinées)

Lieu

(!) Espace Public Numérique de la Bibliothèque de la Maison communale de Woluwe-Saint-Pierre
Avenue Charles Thielemans,
93 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR

Tarif réduit 75 EUR

Voir informations pratiques p.29

Entreprendre une recherche de financements efficace



Tour d'horizon des pistes de financements et stratégie de communication

L'objectif de cette formation est de présenter les différentes sources de financements possibles et de mettre à disposition des participants les outils nécessaires à la promotion de votre projet. Vous acquerez les clés pour rédiger une demande de subsides et répondre à un appel à projet.

Programme

Jour 1 : Le cadre général d'une recherche de financement

- Comprendre les lignes de force de l'évolution du financement des ASBL,
- Valoriser vos atouts et identifier les pistes de financement : l'hybridation des financements.
- Explorer des pistes de financement et en comprendre les enjeux.
- Poser les jalons de la recherche.

Jour 2 : Séance d'accompagnement et de suivi

- Cette séance se veut pratique. Les participants sont invités à apporter les documents de travail relatifs à leur recherche de financements (statuts, rapport d'activités, dossiers de demande de subsides, dossiers d'offre de sponsoring, descriptifs des fonds ou des appels à projets prospectés etc.).
- L'objectif est de permettre à chaque participant de construire sa stratégie de financement.

Dates

9 ET 30 janvier 2019
17 octobre ET 7 novembre 2019
de 9h30 à 16h00 (deux jours)

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

190 EUR

Tarif réduit 150 EUR
Voir informations pratiques p.29

Recourir au crowdfunding pour financer votre projet



Comment réussir votre campagne ?

Le crowdfunding, que l'on pourrait traduire par le financement par la foule, est une autre façon pour les associations de récolter des fonds pour leurs projets. Ce mode de financement alternatif est également un moyen de fédérer le plus grand nombre de personnes autour de son projet.

Toutefois, le contexte économique plus complexe, dans lequel les aides financières accordées aux associations se contractent, pousse les porteurs de projets à être plus stratégiques en diversifiant leurs sources de financement et en s'impliquant plus que jamais. Lever des fonds via Internet ne s'improvise pas. C'est pourquoi la meilleure façon de réussir sa campagne de crowdfunding est de se former pour maximiser ses chances de réussite.

Programme

- Contextualisation du marché du crowdfunding
- Différentes catégories de crowdfunding / fundraising
- Aspects législatifs en Belgique
- Comment élaborer sa campagne de crowdfunding
- Initiation au crowdfunding canevas
- Comment rédiger sa campagne : conseils à la rédaction d'un pitch idéal.

Dates

21 mai 2019
21 novembre 2019
de 9h30 à 16h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR

Tarif réduit 75 EUR
Voir informations pratiques p.29

Comprendre le fonctionnement de la comptabilité en partie double



Une comptabilité au service de votre ASBL

La gestion financière est une des facettes de la gestion d'une association qui peut vous aider à piloter votre projet associatif.

Cette journée de formation spécifique à la comptabilité en partie double a pour objectif de préciser:

- les différences entre la fonction comptable et la fonction gestion financière au sein d'une ASBL,
- le cadre et le fonctionnement de la comptabilité en partie double, ses apports, ses limites.
- les informations fournies par le compte de résultats et le bilan.

La formation partira de l'expérience des participants qui seront invités à apporter les comptes de leur ASBL.

Programme

- Processus comptable : du plan comptable au bilan et compte de résultats
- Enjeux du contrôle interne et contrôle externe
- Les comptes annuels au format BNB
- Comment pouvoir se construire un avis sur base de la présentation des comptes annuels : Approche rentabilité, solvabilité, liquidité ?
- Exercices pratiques

PRÉREQUIS

Cette formation en dynamique budgétaire implique nécessairement la compréhension et la maîtrise des informations comptables et financières d'une comptabilité en partie double (bilan et compte de résultats).

Dates

4 avril 2019
24 octobre 2019
de 9h30 à 16h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR

Tarif réduit 75 EUR
Voir informations pratiques p.29

RESSOURCES HUMAINES

Gérer les contrats de travail au sein de votre ASBL <i>Les droits et obligations liés aux contrats de travail</i>	19
Tout savoir sur le volontariat <i>Engager des volontaires au sein de votre ASBL</i>	20
Être employeur au sein d'une ASBL <i>Aides à l'emploi – Optimisation des salaires – Rédaction, modification et</i>	21
La réglementation sociale appliquée à votre ASBL <i>Règlement de travail,</i>	22

Gérer les contrats de travail au sein de votre ASBL



Les droits et obligations liés aux contrats de travail

Votre projet est porté par des personnes qui y consacrent du temps, des compétences et de l'énergie. Inévitablement, se pose la question de la manière dont votre association et ces personnes entendent structurer juridiquement cette relation : contrat de travail !

Comment le rédiger, quelles sont les différentes formes de contrats (à durée indéterminée, déterminée, de remplacement...) et quelles sont les obligations pour l'employeur et le travailleur.

Programme

- Rédaction du contrat de travail : les mentions légales obligatoires
- Les différents types de contrats
- Calcul des congés légaux et périodes assimilées
- Modalités de préavis
- Horaires de travail : gestion, pauses, modification
- Heures complémentaires

Dates

19 février 2019
16 mai 2019
26 septembre 2019
de 9h30 à 16h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR

Tarif réduit 75 EUR
Voir informations pratiques p.29

Volontaire ou travailleur associatif ? Deux possibilités aux implications spécifiques

Mobiliser des personnes au sein de votre ASBL



Tous secteurs confondus, le volontariat représente en Belgique 1,8 million de personnes. Mais qu'est-ce que le volontariat ? Qui peut devenir volontaire, à quelles conditions et dans quel type de structure ? Peut-on rembourser les frais que le volontaire a engagés ? Est-ce que le volontariat tombe sous l'application du droit du travail ? Quand le volontaire est-il responsable ? Quelle(s) assurance(s) souscrire et à charge de qui ?

A coté des volontaires ou de l'employé, nous retrouvons, désormais, les travailleurs associatifs. En effet, après de longs débats médiatiques sur le statut semi agoral, le travail associatif est désormais en vigueur. La seconde partie de la formation sera dédiée au travail associatif, ce nouveau type d'emploi qui suscite de nombreuses interrogations dans le milieu non marchand.

Qu'est-ce que le travail associatif ? Quelles sont les conditions pour pouvoir bénéficier de ce statut ? Quelles sont obligations de l'employeur et du travailleur associatif ? A quoi un travailleur associatif a-t-il droit ?

Cette formation fournira d'informations pratiques et de conseils tant pour le volontaire ou le travail associatif que pour l'association concernée.

Dates

28 mars 2019
3 octobre 2019

de 9h30 à 16h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR

Tarif réduit 75 EUR
Voir informations pratiques p.29

Programme

- Mise en contexte et perspectives de la loi sur le volontariat
- Secteurs concernés par le volontariat et le travail associatif
- Accès au volontariat et au travail associatif: quelle réglementation, pour quelle catégorie de volontaire ?
- Organisations visées par la loi
- Indemnisation des frais

Être responsable d'une association ou d'un service

Cerner les principales fonctions d'un coordinateur dans une structure non marchande

Nombreux sont les professionnels qui se retrouvent à la tête de structures ou de services sans y avoir été préparés. Assurer la direction d'une équipe sans avoir eu les codes au niveau de la gestion administrative, financière ou de ressources humaines n'est pas aisé.

La formation se veut interactive et basée sur l'expérience (succès et difficultés) des participants. Elle donne des outils de gestion d'équipe et dresse les compétences attendues du coordinateur.

Programme

- Profil de fonction du coordinateur
- Articulation des différents objectifs (RH, finances, ...)
- Rapport aux pouvoirs subsidiaires
- Piloter des projets

Dates

10 octobre 2019
de 9h30 à 16h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR

Tarif réduit 75 EUR
Voir informations pratiques p.29

La réglementation du travail appliquée à votre ASBL



Règlement de travail

La réglementation du travail est une matière vaste et évolutive, mais dont la connaissance et la mise en œuvre sont obligatoires pour toute ASBL qui engage des travailleurs.

Le règlement de travail est un outil central de la réglementation du travail au sein de toute structure. Bien rédigé et avec de bonnes clés, il devient un outil de clarté et un gage de bonnes relations professionnelles entre travailleurs et employeur.

Programme

- Comment établir un règlement de travail ?
- Structurer la durée du temps de travail
- Combien d'heures minimum devons-nous faire travailler nos collaborateurs ? Et maximum ?
- Mentions légales obligatoires
- Mentions facultatives
- Procédure de concertation, affichage, entrée en vigueur et modification
- Etc.

Dates

26 février 2019
17 septembre 2019

de 9h30 à 16h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

45 EUR

Tarif réduit 35 EUR
Voir informations pratiques p.29

COMMUNICATION

Adapter votre pratique à la législation sur les données personnelles <i>Tout savoir sur le Règlement Général sur la Protection des Données</i>	24
Préparer la conception du site internet de votre ASBL <i>Les questions à se poser</i>	25
Créer le site internet de votre ASBL <i>Exploiter le potentiel de Joomla!</i>	26
Communiquer efficacement sur Internet <i>Outils web et réseaux sociaux</i>	27

Adapter votre pratique à la législation sur les données personnelles



Séance pratique de mise en conformité au RGPD

Le RGPD a un impact significatif sur la pratique des ASBL. Chaque organisation à but non lucratif conserve un certain nombre de données personnelles, qu'elles concernent des bénéficiaires, les membres, son propre personnel, ses bénévoles... Depuis le 25 mai 2018, ce nouveau règlement impose à chaque ASBL de mettre en place un certain nombre d'actions.

Cette séance vous permettra d'organiser, de manière concrète, les différentes étapes nécessaires. Elle sera traitée à travers des outils spécifiques, adaptés aux participants.

Pour participer à une séance de mise en conformité, il est impératif d'avoir déjà reçu une formation sur le cadre et les obligations générales du règlement.

Remarque : il est nécessaire d'avoir été formé au RGPD.

Programme

- Registre des Activités de Traitements;
- Messages d'information à destination du public, des ressources humaines, des sous-traitants, du/des pouvoir(s) subsidiant(s);
- Procédés d'obtention de consentement;

Dates

13 juin 2019
8 octobre 2019
de 9h30 à 13h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

45 EUR

Tarif réduit 35 EUR
Voir informations pratiques p.29

Préparer la conception du site internet de votre ASBL



Les questions à se poser

Vous avez décidé de créer votre site internet et ainsi assurer votre présence sur le web ? Très bien ! Avant de passer à la réalisation, il est essentiel de consacrer le temps nécessaire à sa conception.

Quel contenu voulez-vous faire passer ? Quelle structure voulez-vous prévoir ? Combien de pages faudra-t-il ouvrir avant d'accéder à l'information ? Devez-vous prévoir un module d'inscription en ligne ? Voulez-vous insérer une rubrique actualités que vous mettrez à jour au fur et à mesure ? Comment allez-vous gérer la sécurité de votre site ? Comment les internautes pourront-ils vous retrouver ?

Avec le formateur, vous passerez en revue les questions utiles ainsi que la meilleure manière d'en extraire des instructions vous permettant de communiquer efficacement avec la personne chargée de développer le site web. La séance est interactive et le support est truffé d'astuces pratiques et de liens utiles.

Programme

- Préparer le contenu au sens large : rassembler ses idées, résumer les objectifs du site, structurer le contenu, rédiger les textes, tout en respectant les codes du web
- Déterminer la ligne graphique, choisir son logo, sélectionner ses illustrations
- Les références nécessaires pour bien définir son « cahier des charges » :
 - Faire l'inventaire des fonctionnalités souhaitées sur le site
 - Expliquer les bases de l'optimisation d'un site pour les moteurs de recherche (Search Engine Optimization)
 - Sensibiliser à la sécurisation des sites internet

Dates

26 mars 2019
12 novembre 2019

de 9h30 à 16h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR

Tarif réduit 75 EUR
Voir informations pratiques p.29

Créer le site internet de votre ASBL

Exploiter le potentiel de Joomla!



Joomla! est un outil de création de sites internet à la fois très puissant et très facile d'utilisation. Il est open source, donc gratuit, et fort d'une communauté francophone très active.

Cette formation d'une journée va vous permettre de maîtriser la toute dernière version Joomla!. La séance se veut pratique, c'est en direct que chacun pourra, étape par étape, créer son site.

Programme

- Installer et prendre en main l'outil en ligne
- Insérer son contenu dans le site (textes, menus...)
- Insérer le multimédia (images, galeries, vidéos, PDFs...)
- Ajouter un module reprenant les publications Facebook ou les Tweets
- Trouver et installer de bons templates
- Enrichir par des extensions les fonctionnalités du site
- Mettre en place un site multilingue
- Mettre en place une partie avec accès privé
- Réaliser une copie de sauvegarde de son site (manuelle ou automatique)
- Sécuriser facilement son site contre le piratage
- Optimiser son site

Prérequis

Utiliser couramment un ordinateur et Internet. Aucune connaissance préalable de Joomla! n'est requise.

Matériel

Chaque participant doit se munir d'un ordinateur portable. Si vous ne disposez pas du matériel requis, merci de le préciser lors de l'inscription afin que nous puissions trouver une solution adaptée.

Dates

2 avril 2019
28 novembre 2019

de 9h30 à 16h00

Lieu

ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR

Tarif réduit 75 EUR
Voir informations pratiques p.29

Communiquer efficacement sur Internet

Outils web et réseaux sociaux



Outils, applications, réseaux et programmes se multiplient sur cette toile virtuelle... Vous vous demandez comment les utiliser de manière efficace ? Comment communiquer via tous ces canaux ?

Cette formation a pour but de proposer un panorama des outils web et des réseaux sociaux, d'établir sa stratégie en fonction des besoins et des moyens, de choisir ses canaux de communication.

Programme

- Le site web, colonne vertébrale de la communication
- Le blog, faire vivre votre communication
- Les outils pour créer votre site et/ou blog
- Un panorama des réseaux sociaux
- Comment définir et optimiser votre stratégie de communication en fonction de vos besoins et moyens ?
- Comment établir un schéma de communication récurrent : type de contenu, lieu de publication, lieu de diffusion ?
- Comment choisir les réseaux sociaux les plus adaptés pour diffuser son information en fonction du public ciblé et du type d'information diffusé ?
- Comment soigner votre image (initiation à la gestion de communauté) ?

Dates

14 mars 2019
26 novembre 2019

de 9h30 à 16h00

Lieu




ideji ASBL
Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles

PAF

95 EUR

Tarif réduit 75 EUR
Voir informations pratiques p.29

Nos formations en un coup d'œil

	 CRÉER		 GÉRER		 CONSOLIDER	
JANVIER	17/01	Choisir la forme juridique de mon projet			09/01 et 30/01	Entreprendre une recherche de financements
	24/01	Les statuts de votre ASBL				
	31/01	Maîtriser le fonctionnement de votre ASBL				
FÉVRIER	06/02 et 13/02	Etablir la comptabilité simplifiée	12/02	Être membre ou administrateur	26/02	La réglementation du travail
			19/02	Gérer les contrats de travail		
MARS			14/03	Communiquer efficacement sur internet		
			21/03	Construire le budget de votre ASBL		
			26/03	Préparer la conception de votre site internet		
			28/03	Le volontariat et le travail associatif		
AVRIL			02/04	Créer un site internet avec Joomla!		
			04/04	Comprendre la comptabilité en partie double		
MAI	07/05	Les statuts de votre ASBL	16/05	Gérer les contrats de travail	21/05	Recourir au crowdfunding
	08/05 et 15/05	Etablir la comptabilité simplifiée				
JUIN			13/06	Séance pratique de mise en conformité au RGPD		
SEPTEMBRE	11/09 et 18/09	Etablir la comptabilité simplifiée	26/09	Gérer les contrats de travail	17/09	La réglementation du travail
OCTOBRE	22/10	Choisir la forme juridique de mon projet	03/10	Le volontariat et le travail associatif	17/10 et 07/11	Entreprendre une recherche de financements
			8/10	Séance pratique de mise en conformité au RGPD		
			10/10	Analyse du rôle de coordinateur		
			15/10	Construire le budget de votre ASBL		
			24/10	Comprendre la comptabilité en partie double		
NOVEMBRE	05/11 14/11	Les statuts de votre ASBL Maîtriser le fonctionnement de votre ASBL	19/11	Être membre ou administrateur	21/11	Recourir au crowdfunding
			12/11	Préparer la conception de votre site internet		
			28/11	Créer un site internet avec Joomla!		
			26/11	Communiquer efficacement sur internet		

Informations pratiques

Inscriptions

Les inscriptions se font par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 17h, au 02 772 70 20, et par e-mail (formations@ideji.be). Vous recevrez un e-mail de confirmation d'inscription dans les jours qui suivent.

Tarif réduit

Le tarif réduit est appliqué sur demande pour les chercheurs d'emploi (moyennant un document d'attestation d'Actiris) et pour les étudiants. Il est appliqué automatiquement dès la seconde inscription d'une personne d'une même ASBL pour la même formation.

Chèques formation

Les chèques formation sont un incitant à l'embauche pour les chercheurs d'emploi bruxellois. Actiris propose un « bon à valoir » qui peut être échangé contre des chèques formation dès que le chercheur d'emploi décroche un contrat de travail, dans les six premiers mois de son engagement. Le chèque formation est financé à 50% par Actiris et à 50% par l'employeur.

Plus d'informations sur les chèques formation et les catégories de chômeurs bénéficiaires sur le site d'Actiris.

Lieux des formations

- ASBL ideji
Rue au Bois, 11 - 1150 Bruxelles
- Espace Public Numérique de la Bibliothèque de la Maison communale de Woluwe-Saint-Pierre
Avenue Charles Thielemans, 93
1150 Bruxelles

Participation aux frais

Les frais de participation sont à verser sur le compte de l'ASBL ideji.

Par **VIREMENT** avec en communication :

- Vos nom et prénom
- Le code de la formation

IBAN : BE32001200996002 - BIC : GEBABEBB

Nous pouvons vous délivrer un **reçu** ou une **facture** sur demande.

Le paiement doit être effectué dans les 15 jours suivant la réception de l'e-mail de confirmation de l'inscription. Les places étant limitées, votre inscription ne sera définitive qu'à la réception de votre versement.

Annulation d'une inscription

L'ASBL ideji se réserve le droit d'annuler une formation lorsque le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure. Le montant de l'inscription sera alors intégralement remboursé au(x) participant(s).

Les désistements des participants ne font pas l'objet de remboursement, sauf sur base d'un certificat médical (remboursement à concurrence de 75 %).

Attestation de participation à la formation

Une attestation est remise lors de la formation.

Catering

Des boissons vous sont offertes tout au long de la journée. L'ASBL ideji ne fournit pas le lunch mais des commerces se trouvent à proximité. Le local de formation reste à votre disposition durant les pauses.

Service conseil aux ASBL

Assistance-conseils par téléphone, la hotline d'ideji

Afin de répondre de manière efficace aux questions que vous vous posez dans la gestion de vos projets, ideji met gratuitement à votre disposition une hotline téléphonique accessible les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Nos consultants vous proposent un service de première ligne par téléphone, ou par e-mail si la réponse nécessite quelques recherches. A l'issue de l'entretien, ils peuvent vous proposer des suivis plus approfondis s'ils détectent des besoins particuliers qui ne peuvent être satisfaits par téléphone.

HOTLINE ☎ 02 779 46 64

Lundi	14h à 16h	Jeudi	14h à 16h
Mardi	10h à 12h	Vendredi	10h à 12h

Gestion d'une ASBL à portée de clic, le site Vie Associative

Afin de partager ses connaissances et son expérience, l'équipe d'ideji a créé le site internet www.vieassociative.be, sur lequel elle met à disposition un ensemble de ressources destinées à faciliter la gestion quotidienne des organisations associatives. Ideji propose à cette fin des fiches pratiques reprenant et détaillant tous les moments forts de la vie d'une association, depuis sa création jusqu'à sa dissolution. Ces fiches se veulent synthétiques et complémentaires des autres services proposés.

Soutien aux porteurs de projets, l'accompagnement individuel

Parce que certaines situations nécessitent un accompagnement sur mesure, les consultants d'ideji vous proposent un suivi individuel afin de vous fournir de manière spécifique l'aide dont vous avez besoin. Ces suivis individuels sont aussi variés que les obstacles rencontrés par les acteurs du monde associatif.

NOUVEAU :

Nous vous proposons désormais des suivis en gestion comptable et financière (tenue de vos comptes, la préparation de votre budget, impôt des personnes morales, TVA, etc.) ainsi que des suivis en gestion de projets.

Uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 02 772 70 20.

Séances d'information

Une fois le nouveau code des associations et sociétés adopté, ideji vous informera sur la globalité de la réforme touchant les ASBL. Les dates seront diffusées en ligne.

LIEU DE RENDEZ-VOUS

ideji ASBL
Rue au Bois, 11 – 1150 Bruxelles

FRAIS DE PARTICIPATION :

En fonction de la demande
à partir de 50 €



Rue au Bois, 11
1150 Bruxelles

T. 02 772 70 20

F. 02 772 72 09

formations@ideji.be

www.ideji.be



VIE ASSOCIATIVE

LE SITE D'INFORMATION POUR LES ASBL

L'ASBL ideji met des dizaines d'outils et de ressources à votre disposition !

www.vieassociative.be

